

The logo for Upcoop, featuring the word "Upcoop" in a stylized, orange, sans-serif font. The "o"s are connected, and the "p"s have a unique, rounded shape.

Upcoop

A photograph showing a group of people's hands stacked on top of each other in a circle, symbolizing teamwork and unity. The hands are of various skin tones and are wearing different types of clothing, including a checkered shirt and a white sleeve. The background is dark and out of focus.

**RAPPORT
DE MISSION
UPCOOP
2025**

SOMMAIRE

01 PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE LA COOPÉRATIVE	1
Activités de la coopérative	1
Editos croisés du PDG et du président du Comité de Mission	3
02 PRÉSENTATION DE LA MISSION	5
Formalisation de notre “modèle de mission” : de la raison d’être aux objectifs opérationnels	5
Fonctionnement du Comité de Mission	7
Membres internes	8
Expertises spécifiques des membres externes	9
Rôle du Comité de Mission	11
03 RÉSULTATS ET AVIS DU COMITÉ DE MISSION	12
Présentation des résultats pour chaque objectif statutaire	12
Résultats Gouvernance	12
Résultats Economique	16
Résultats Social	19
Résultats Sociétal	22
Résultats Environnement	24
Evolution du Comité de Mission	28
04 PERSPECTIVES ET ORIENTATIONS	29
Clarifier la trajectoire stratégique	29
Assumer et justifier l’évolution des objectifs de la mission	30
Réviser la composition du comité pour renforcer la diversité des regards	30
Construire le futur plan stratégique	31
05 CONCLUSION	32

01

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE LA COOPÉRATIVE

1.1 - ACTIVITÉS DE LA COOPÉRATIVE

Upcoop : des racines coopératives qui irriguent le groupe

Upcoop est une société coopérative et participative (SCOP) française qui conçoit et déploie des solutions de paiement et des services à utilité sociale. Ces services permettent l'accès à l'alimentation, à la culture et aux loisirs en conjuguant le renforcement du pouvoir d'achat avec une consommation responsable.

2023 a marqué un tournant dans l'histoire de la coopérative, inscrivant un changement statutaire pour devenir la 1ère coopérative à mission en France.

Dotée d'une raison d'être ambitieuse : « **Coopérer durablement pour un pouvoir d'achat à utilité sociale et locale** », cette évolution marque une étape majeure dans l'engagement de la coopérative. Elle affirme sa volonté de concilier performance économique, impact social et contribution au développement des territoires.

Les activités d'Upcoop couvrent un large éventail de solutions innovantes et sociales. Elles sont dédiées aux entreprises, aux collectivités, aux comités sociaux et économiques (CSE) et aux commerçants pour répondre aux besoins des salariés et des populations.



Le dialogue social

Améliorer le pouvoir d'achat et la qualité de vie au travail des salariés et des agents.



L'économie locale

Soutenir les commerces de proximité, solidaires et engagés.



L'inclusion sociale

Soutenir efficacement les populations et les politiques publiques.



La transition écologique

Valoriser les modes de consommation et de déplacement durables.

L'ensemble de ces solutions s'intègre dans une démarche RSE structurée, héritée d'une histoire militante et d'un engagement constant en faveur d'une économie plus juste.

Acteur historique de l'économie sociale et solidaire, la SCOP place en effet, **depuis 1964, l'humain au cœur de son modèle économique.**

Elle s'appuie sur une gouvernance démocratique où les salariés-sociétaires participent, au nom du principe une personne = une voix. Son modèle coopératif, fondé sur la participation active des salariés, constitue un levier essentiel pour garantir la cohérence entre ses valeurs et ses actions.

687 salariés sociétaires de la coopérative incarnent une culture démocratique et ses valeurs irriguent un groupe implanté dans 26 pays répartis dans le monde.



01

ÉDITOS CROISÉS

YOUSSEF ACHOUR

Président-Directeur Général Upcoop

Youssef Achour

“ LA MISSION COMME CADRE D’ACTION STRATÉGIQUE ”

L’année 2025 marque une nouvelle étape dans la transformation de Upcoop, guidée par sa raison d’être :

« Coopérer durablement pour un pouvoir d’achat à utilité sociale et locale ».

Ce choix fondateur affirme notre volonté d’agir au service du collectif et de renforcer notre contribution sociale et territoriale.

En devenant entreprise à mission, Upcoop a inscrit dans ses statuts les engagements qui structurent sa stratégie. La mission devient ainsi un cadre d’action, un repère clair pour nos décisions et un soutien essentiel à notre modèle coopératif. Elle renforce la cohérence entre notre vision, nos ambitions et nos initiatives opérationnelles.

“ UNE ENTREPRISE MOBILISÉE AUTOUR D’UN OBJECTIF COMMUN ”

La mission ne prend sens que si elle est partagée. C’est pourquoi Upcoop a engagé un travail collectif d’acculturation et d’appropriation, afin que chaque équipe, chaque métier, puisse inscrire son action dans la logique d’impact portée par la mission.

Cette mobilisation est essentielle : elle permet d’ancrer la mission dans les pratiques quotidiennes et d’en faire un véritable moteur d’innovation, de progrès social et d’engagement territorial. Elle contribue également à renforcer la performance globale de Upcoop, en cohérence avec notre raison d’être.

01



DAVID CLUZEAU

Président du Comité de Mission

“UN REGARD INDÉPENDANT AU SERVICE DE LA COHÉRENCE ET DE L’IMPACT,”

La qualité d’entreprise à mission engage Upcoop dans une démarche d’exigence et de transparence. Le rôle du Comité de Mission est de porter un regard indépendant sur la manière dont l’entreprise incarne sa raison d’être et avance dans la mise en œuvre de ses engagements.

Cette année, nos travaux ont permis d’apprécier les progrès réalisés, d’identifier les leviers d’amélioration et d’accompagner la dynamique de transformation engagée. Le comité veille à ce que la mission demeure un vecteur de cohérence stratégique et un outil de pilotage utile pour l’ensemble de l’entreprise.

“UN CADRE EXIGEANT POUR UN ENGAGEMENT DURABLE,”

Le comité de mission poursuivra, dans les années à venir, son rôle d’analyse, de veille et de recommandation. Son objectif est de garantir que la mission demeure un engagement vivant, structurant et vérifiable. Il devra continuer à accompagner l’entreprise dans sa progression, en veillant à ce que la raison d’être irrigue les décisions et que les engagements statutaires se traduisent par des actions concrètes.

Upcoop a fait le choix d’un modèle exigeant, alignant performance économique, utilité sociale et ancrage local. Ce rapport de mission en témoigne et nous continuerons à porter cette ambition avec rigueur, responsabilité et transparence.

02

PRÉSENTATION DE LA MISSION

2.1 - FORMALISER SON «MODÈLE DE MISSION» : DE LA RAISON D'ÊTRE AUX OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

**Coopérer durablement pour un pouvoir d'achat
à utilité sociale et locale.**



GOUVERNANCE

Porter en interne et en externe les principes démocratiques de l'ESS et de la RSE.

Objectifs opérationnels :

- Renforcer l'implication de Upcoop auprès des structures représentatives de l'ESS, en adhérant à 100% des CRESS du territoire national d'ici 2026.
- Promouvoir les modèles démocratiques auprès des jeunes générations, en augmentant de 50% les interventions extérieures ciblées.
- Créer le parcours de formation des nouveaux salariés sociétaires pour renforcer notre culture d'entreprise.



ÉCONOMIQUE

Concilier nos offres de soutien au pouvoir d'achat avec les objectifs de consommation locale et responsable.

Objectifs opérationnels :

- Concrétiser les expérimentations favorisant une consommation durable et locale en les déployant auprès de 20 cœurs de villes d'ici fin 2025.
- Construire une base de données regroupant nos commerçants responsables.
- Multiplier par 2 le volume d'achats responsables par rapport à N-1 pour illustrer notre engagement et notre éthique d'entreprise.

SOCIAL

Favoriser l'engagement des salariés notamment par un dialogue social innovant et des conditions de travail attractives.

Objectifs opérationnels :

- ◆ Mettre en place un suivi des accords d'entreprise en prenant en compte les attentes des collaborateurs.
- ◆ Pérenniser la participation égalitaire correspondante à 45 % des résultats de l'entreprise pour chacun des salariés.
- ◆ Mettre en place un outil pédagogique de connaissance du droit social et des actualités sociales de l'entreprise.
- ◆ Atteindre 10% d'engagement des salariés à travers l'utilisation des congés solidaires pour renforcer l'implication sociétale d'ici 2026.



SOCIÉTAL

Placer, avec ses parties prenantes, la solidarité et la proximité au cœur de notre action territoriale.

Objectifs opérationnels :

- ◆ Définir une règle sur les moyens alloués au mécénat porté par la coopérative.
- ◆ Faire des partenariats un levier stratégique d'impact territorial, aligné avec la raison d'être et la stratégie de Upcoop.

ENVIRONNEMENTAL

Mieux protéger l'environnement et contribuer à la transition écologique.

Objectifs opérationnels :

- ◆ Formaliser une trajectoire bas carbone pour le Groupe et la décliner sur la coopérative.
- ◆ Construire un outil de formation aux enjeux environnementaux en lien avec l'expertise métier de chaque collaborateur d'ici 3 ans.

02

FONCTIONNEMENT DU COMITÉ DE MISSION



10

membres dont

**5 PERSONNALITÉS QUALIFIÉES
EXTERNES ANIMENT :**



3

COMITÉS DE MISSION



12

ATELIERS
COMITÉ DE MISSION



15

OBJECTIFS
DE MISSIONS



1

AUDIT ANNUEL

02

MEMBRES INTERNES



ARNAUD BREUIL

DIRECTEUR PARTENARIATS
ET COOPÉRATION



CHRISTELE PEIGNON

RESPONSABLE MÉCÉNAT



MARINE HERVO

DIRECTRICE QUALITÉ &
ENVIRONNEMENT



VÉRONIQUE CHARBONNIER

DIRECTRICE SERVICE
RELATION CLIENT



CHARLY THOMAS

COMMERCIAL

02

EXPERTISES SPÉCIFIQUES DES MEMBRES EXTERNES



MAUD STÉPHAN

dirige l'association Réalités du Dialogue Social (RDS) qui réunit des directions et des représentants des organisations syndicales d'employeurs et de salariés. Elle apporte au Comité de mission son expertise spécifiquement sur le pilier Social mais, plus largement, ses expériences et ses engagements dans le tissu associatif et dans le domaine des relations sociales viennent en écho aux valeurs portées par la coopérative Upcoop et sa raison d'être.



ANNICK VALETTE

connaît bien le fonctionnement d'un comité de mission au sein d'une entreprise de l'ESS : elle a siégé 12 ans au Conseil d'Administration de MAIF (dont 4 ans comme Vice-Présidente) et a participé à son comité de mission pendant 4 ans.

Elle a également **présidé le fonds d'investissement MAIF Impact** qui soutient des entreprises socialement innovantes et générant un impact social, sociétal ou environnemental positif. Elle est actuellement impliquée dans le monde associatif et connaît bien les problématiques du mal logement, de l'accès à l'emploi et du handicap.



GAUTIER GEIBEN

est **Secrétaire Général de Biocoop**. Il a auparavant occupé des postes de direction, notamment au sein de l'Agence Nationale des Chèques Vacances (ANCV), après un parcours en conseil chez PwC et ENEIS Conseil.

Il s'est spécialisé dans les politiques publiques et la transformation des organisations.



DAVID CLUZEAU

est **Délégué Général d'Hexopée**, organisation professionnelle de l'Education populaire depuis 2016 et du Synofdes, syndicat employeur des organismes de formation depuis 2022. Engagé pour l'Economie Sociale et Solidaire, David Cluzeau est Président de l'UDES depuis janvier 2025 ; il en était auparavant Vice-Président depuis 2015.

Il est également membre de la Présidence d'Uniformation depuis 2020 et Président du pôle ESS d'AG2R la Mondiale depuis 2020.



MARIE-CLAIRE MARTEL

est **Vice-Présidente du Conseil Économique, Social et Environnemental (CESE)**, sa mission déléguée est la participation citoyenne et elle est membre du Conseil supérieur de l'ESS.

Elle préside la Coordination des Fédérations et Associations de Culture (COFAC) qui travaille à la démocratisation de la culture et au lien entre culture et démocratie ou encore sur la dimension culturelle du concept Onehealth (une seule santé)



02

RÔLE DU COMITÉ

Upcoop combine deux spécificités fortes :

- 1 **Avoir le statut de SCOP** (Société COopérative et Participative) fondée sur la gouvernance démocratique et le partage de la valeur ;
- 2 **Avoir la qualité d'entreprise à mission**, guidée par la raison d'être :
« **Coopérer durablement pour un pouvoir d'achat à utilité sociale et locale** ».

Dans ce contexte, le rôle de son Comité de Mission prend une dimension particulièrement stratégique et cohérente avec son ADN coopératif.

Upcoop a défini **cinq objectifs sociaux et environnementaux** pour mettre en œuvre sa mission, **le Comité de Mission veille à la mise en œuvre effective de ces objectifs** au sein de la coopérative, selon les mécanismes prévus par la loi PACTE.

Le Comité de Mission est chargé de :

- ◆ **Suivre, analyser et évaluer** la mise en œuvre des objectifs statutaires liés à la mission.
- ◆ **Assurer une vigilance stratégique**, en veillant à la cohérence entre les actions de la coopérative et sa raison d'être.
- ◆ **Proposer des recommandations** pour renforcer l'impact social, territorial, économique et écologique.
- ◆ **Contribuer à la transparence** de la démarche en produisant un rapport annuel.
- ◆ **Alerter la gouvernance** en cas d'écart significatif entre les engagements et les actions.

03

RÉSULTATS GOUVERNANCE

3-1 PRÉSENTATION DES RÉSULTATS POUR CHAQUE OBJECTIF OPÉRATIONNEL

Porter en interne et en externe les principes démocratiques de l'ESS et de la RSE.

1. Renforcer l'implication de Upcoop auprès des structures représentatives de l'ESS, en adhérant à 100% des CRESS en métropole.

Indicateur et cible 2025 :

Adhérer à 100% des CRESS d'ici 2026.

Résultats 2025 :

11 adhésions sur l'hexagone

Niveau d'atteinte :



*La progression vers la cible fixée est conforme aux attentes

2. Promouvoir les modèles démocratiques auprès des jeunes générations, en augmentant de 50% les interventions extérieures ciblées.

Indicateur et cible 2025 :

Doubler le nombre d'interventions dans les Universités ou Écoles d'enseignement par rapport à 2023.

Résultats 2025 :

66% de + vs. 2023

Niveau d'atteinte :



3. Créer le parcours de formation des nouveaux salariés sociétaires pour renforcer notre culture d'entreprise.

indicateur et cible 2025 :

Disponibilité d'un nouveau module de formation.

Résultats 2025 :

100% des nouveaux coopérateurs formés en 2025

Niveau d'atteinte :



4. Réaliser un taux de participation minimum de 80% aux AG et AGE.

Indicateur et cible 2025 :

Atteindre une participation minimum de 80% aux assemblées générales, ordinaires et extraordinaires.

Résultats 2025 :

91,25% (+2,97% VS. 2024)

Niveau d'atteinte :



L'adhésion à toutes les CRESS du territoire national (hexagone et DROM) a été engagée dès 2024 et s'est poursuivie en 2025.

Cette action renforce notre proximité avec les territoires, valorise pleinement notre modèle coopératif et constitue une manière concrète de soutenir ces acteurs essentiels de l'ESS.

La démarche engagée s'inscrit également dans notre stratégie de développement auprès des territoires ultra-marins (DROM), qui permet de mieux renforcer et accompagner les dynamiques territoriales locales.



Parcours sociétaire :

Afin de garantir une compréhension commune de nos valeurs coopératives et de renforcer la qualité de l'engagement de chacun, le parcours de formation ESS est obligatoire pour tous les nouveaux sociétaires depuis 2024.

Ce parcours vise à transmettre les fondamentaux de l'Économie Sociale et Solidaire, à permettre à chacun de s'approprier pleinement notre modèle et créer les conditions de l'engagement des futurs sociétaires.



En 2025, après une consultation des salariés de la coopérative, le Conseil d'administration a décidé d'ouvrir la participation à différentes instances de l'entreprise (CA, Comité de Mission, CA de la Fondation,...).

Cette présence d'invités dans les instances montre combien la coopérative est transparente avec son mode de gouvernance. Cela apporte une meilleure compréhension du fonctionnement de la coopérative par ses salariés.



Photo CRESS Bourgogne Franche Comté

Ce dispositif constitue un levier essentiel pour :

- ◆ **Assurer** une culture partagée au sein de la coopérative.
- ◆ **Contribuer** à la montée en compétence de nos sociétaires.
- ◆ **Renforcer** le sens, la citoyenneté et l'implication dans nos prises de décision collectives.

L'ouverture de ces formations aux sociétaires plus anciens dans la coopérative permet de valoriser l'investissement de chacun sur le modèle coopératif.

Leur participation témoigne d'une volonté d'améliorer continuellement leurs connaissances sur l'ESS et son application.



Photo formation ESS Juin 2025

Témoignage d'une nouvelle sociétaire:

« La formation ESS du parcours sociétaire de Upcoop m'a offert une vision claire de la place de la coopérative dans l'économie sociale et solidaire. Rythmée par des ateliers variés mêlant apports théoriques, données contextuelles et activités participatives, elle favorise les échanges et la réflexion collective. Cette journée constitue une étape clé pour comprendre le fonctionnement d'une SCOP et son rôle spécifique dans le paysage entrepreneurial. »

— NAOMY LE COZ



Photo formation ESS

03

RÉSULTATS ÉCONOMIQUES

Concilier nos offres de soutien au pouvoir d'achat avec les objectifs de consommation locale et responsable.

1. Concrétiser les expérimentations favorisant une consommation durable et locale en les déployant auprès de 20 cœurs de villes d'ici fin 2025.

Indicateur et cible 2025 :
20 solutions déployées.

Résultats 2025 :

24 solutions déployées

Niveau d'atteinte :



3. Multiplier par 2 le volume d'achats responsables par rapport à N-1 pour illustrer notre engagement et notre éthique.

Indicateur et cible 2025 :
Evolution du volume d'achats responsable.

2. Construire une base de données regroupant nos commerçants responsables.

Indicateur et cible 2025 :
Filtre de géocalisation disponible.

Résultats 2025 :
Filtre disponible pour UpDéjeuner et UpCadhoc

Niveau d'atteinte :



Résultats 2025 :

+255% vs. 2024

Niveau d'atteinte :





Déploiement des expérimentations en faveur d'une consommation durable et locale :

L'objectif initial visait à concrétiser et déployer les expérimentations favorisant une consommation durable et locale auprès de 80 cœurs de ville d'ici fin 2026.

Cet objectif a été révisé à la baisse en 2025, afin d'ajuster la trajectoire aux capacités opérationnelles et aux retours des premières phases d'expérimentation.

Malgré cette révision, la dynamique engagée a été particulièrement favorable.

Au 31 décembre 2025, ce sont 24 déploiements qui ont été réalisés, dépassant ainsi l'objectif réajusté.

Cette performance témoigne :

- de la **maturité grandissante** du dispositif expérimental,
- de l'**appropriation effective** par les territoires,
- de la **pertinence des solutions proposées** pour encourager une consommation plus locale, responsable et ancrée dans les écosystèmes urbains.

Ce dépassement illustre la capacité du programme à passer de l'expérimentation à la mise en œuvre opérationnelle, tout en assurant une diffusion cohérente et maîtrisée des initiatives dans les cœurs de ville.

“ Avec une volonté de dynamiser l'économie locale à travers ses solutions de paiement, Upcoop déploie depuis 2023 une solution visant à orienter la consommation des bénéficiaires dans les territoires. Apprécié autant par les bénéficiaires que les nos clients et commerçants c'est un programme enrichissant pour tous, qui génère un franc succès ! ”

LAURIE TRUFFET

Achats responsables :

Au cours de la période étudiée, les achats responsables connaissent une croissance particulièrement marquée, **dépassant de +178 % l'objectif annuel fixé**.

Cette dynamique s'est traduite par un travail de qualification des fournisseurs engagés, un accompagnement par la CRESS Ile de France ainsi qu'une progression notable des volumes d'achats sur plusieurs segments à fort impact.

Les principaux résultats observés sont les suivants :

- 1 Achats auprès de l'ESS :** une hausse significative de +23 %, illustrant l'engagement renforcé en faveur d'acteurs contribuant à l'insertion, la solidarité et l'impact social positif.
 - Montée en puissance notamment avec DREAM ACT (ESUS).
- 2 Achats auprès des coopératives :** une progression de +17 %, soutenant des modèles économiques fondés sur la gouvernance partagée et la création de valeur locale.
 - Forte croissance des volumes auprès d'Arpège et Reprotechnique.
- 3 Achats auprès des Entreprises Adaptées (EA) :** une dynamique également très positive, appuyée par le développement des achats avec HANDI PRINT, contribuant directement à l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap.

Dans leur ensemble, ces évolutions traduisent une stratégie d'achats responsables désormais structurée, proactive et alignée avec les ambitions RSE, combinant performance économique, impact social et consolidation des partenariats durables.



03

RÉSULTATS SOCIAL

Favoriser l'engagement des salariés notamment par un dialogue social innovant et des conditions de travail attractives.

1. Mettre en place un suivi des accords d'entreprise en prenant en compte les attentes des collaborateurs.

Indicateur et cible 2025 :
Un tableau de suivi a été formalisé.

Résultats 2025 :
Ce tableau est mis à jour en fonction des accords négociés.

Niveau d'atteinte :



ATTEINT

2. Mettre en place un outil pédagogique de connaissance du droit social et des actualités sociales de l'entreprise.

Indicateur et cible 2025 :
Outil mis en place dans l'entreprise.

Résultats 2025 vs 2024 :
Outil disponible depuis 2024

+34%

de téléchargement

Niveau d'atteinte :



ATTEINT

3. Pérenniser la participation égalitaire correspondante à 45% des résultats de l'entreprise pour chacun des salariés.

Indicateur et cible 2025 :

45% de participation.

Résultats 2025 :

45%

Niveau d'atteinte :



ATTEINT

4. Atteindre 10% d'engagement des salariés à travers l'utilisation des congés solidaires pour renforcer l'implication sociétaria d'ici 2026.

Indicateur et cible 2025 :

10% d'engagement des salariés.

Résultats 2025 :

15%

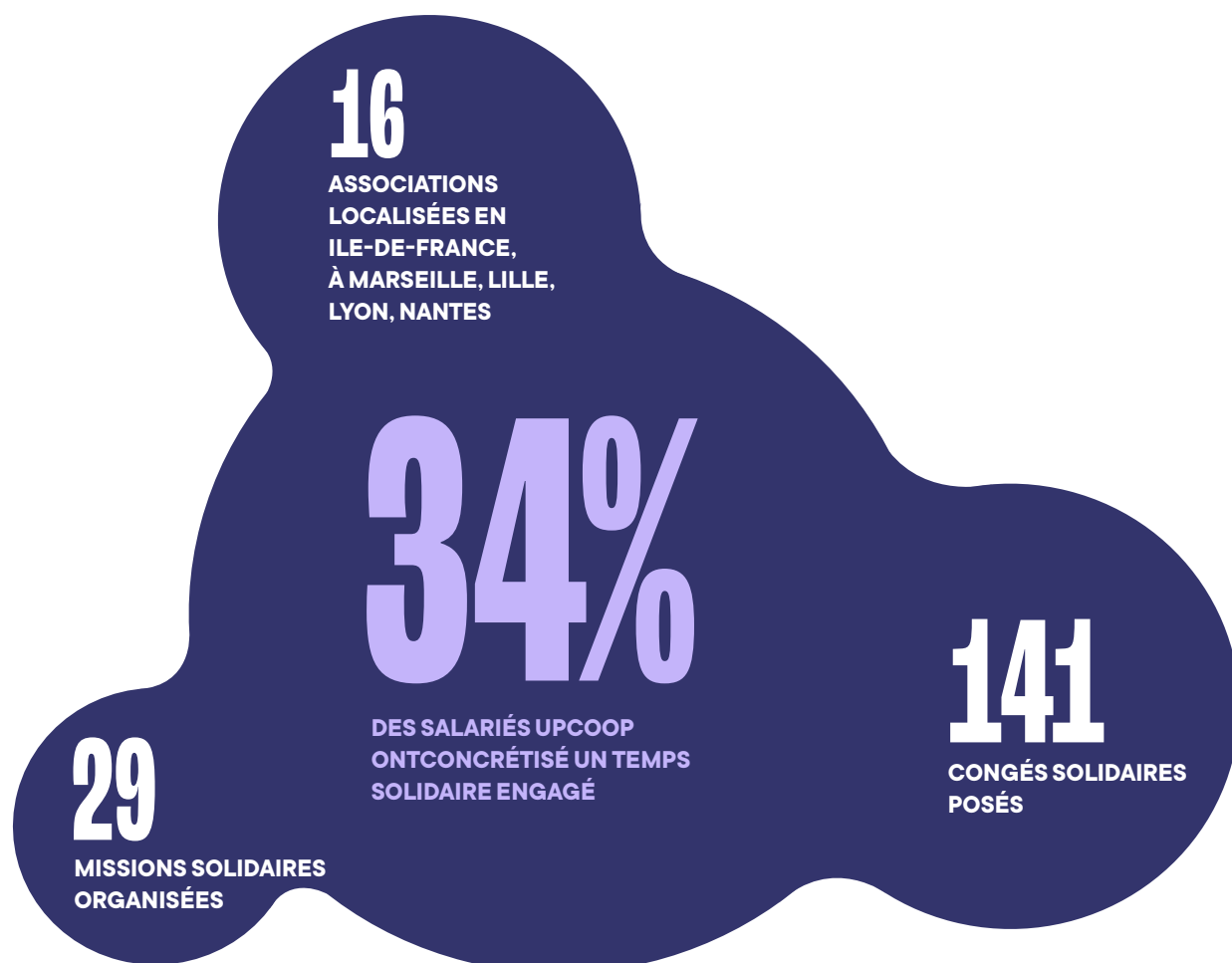
Niveau d'atteinte :



ATTEINT

L'engagement des salariés est une préoccupation constante au sein de la coopérative Upcoop. Plusieurs possibilités d'actions leur sont proposées dans le cadre du mécénat notamment la participation à des événements solidaires, au profit des partenaires de l'intérêt général.

Cette participation intervient dans le cadre du congé solidaire à hauteur d'une journée par salarié par an.



Témoignage et temps fort avec l'association Re_Belle et l'équipe Relation Clients Upcoop:

Dans le cadre du congé solidaire, 10 salariés Upcoop ont participé à une demi-journée d'immersion au sein de l'association **Re_Belle**, qui lutte contre le gaspillage alimentaire et accompagne des femmes en insertion emploi. Ils ont découvert le fonctionnement du laboratoire de production et contribué aux étapes de fabrication (tri, découpe, étiquetage, conditionnement), aux côtés des salariées de **Re_Belle** en parcours.

Cette mission illustre l'impact concret du congé solidaire : une expérience valorisante pour les collaborateurs et un soutien direct aux initiatives des associations partenaires - La Fondation Upcoop.



« Cette immersion a permis de comprendre la qualité du parcours d'insertion et l'accompagnement global proposé par l'association. Les retours des participants ont été très positifs, soulignant l'accueil, le professionnalisme de l'activité et le sentiment d'intégration à l'équipe. »

SANDRINE PIEDOUE

et son équipe chez Re_Belle à Stains

« ...Grâce au don en chèques Culture lié à la mission, Re_Belle a pu organiser une sortie en bateau-mouche pour tous ses membres et créer une bibliothèque de ressources (livres FLE, ouvrages culturels, jeux favorisant l'expression) pour renforcer ses actions d'accompagnement »

SIHAM BURGUIN

Chargée de partenariats chez Re_Belle à Stains

« ... »Ce qui rend cette journée particulièrement enrichissante, c'est qu'elle nous permet de rencontrer des collègues d'autres services et de travailler ensemble dans un but commun... »

« ... »C'est une belle occasion d'échanger, de créer des liens et d'apprendre les uns des autres, dans un cadre différent de notre quotidien professionnel... »

FRANÇOISE LEROUX ET SYLVIE LOMBA

journée solidaire à la Ferme des Possibles à Stains

03

RÉSULTATS SOCIÉTAL

Placer, avec nos parties prenantes, la solidarité et la proximité au cœur de notre action territoriale.

1. Définir une règle sur les moyens alloués au mécénat porté par la coopérative.

Indicateur et cible 2025 :

En décembre 2024, le Conseil d'administration Upcoop valide la réflexion stratégique du mécénat Upcoop avec les parties prenantes représentatives du mécénat.

Résultats 2025 :

5

ateliers ont été déployés en 2024 :

un guide de mécénat 2025 a été réécrit portant la nouvelle ambition du mécénat Upcoop avec sa fondation d'entreprise.

Niveau d'atteinte :



ATTEINT

2. Faire des partenariats un levier stratégique d'impact territorial, aligné avec la raison d'être et la stratégie de Upcoop.

Indicateur et cible 2025 :

1. % de partenaires sociétaux cartographiés ;
2. % partenaires par domaine d'action ;
3. % partenaires alignés avec la stratégie RSE ;
4. nombre d'actions réalisées.

Résultats 2025 :

100

partenaires cartographiés

démontrent les actions alignées avec la stratégie. L'objectif ajusté avec de nouveaux indicateurs est piloté via un comité des partenariats RSE créé.

Niveau d'atteinte :



EN COURS*

*résultats et suivi des indicateurs à fin 2027

Nouveauté 2025 :

La stratégie de partenariats RSE et de mécénat a franchi une nouvelle étape avec un alignement renforcé sur la raison d'être et la stratégie de la coopérative et de sa fondation. La création d'un comité des partenariats stratégiques permet désormais un pilotage structuré des partenariats à impact pour la coopérative et le groupe Upcoop.

Dans cette dynamique, la politique de mécénat se déploie sur l'ensemble des territoires, portée par une nouvelle raison d'être et l'engagement de 14 pays. La nouvelle ambition de la Fondation Upcoop sera diffusée en 2026 sur le site de la fondation, avec une gouvernance renouvelée en France et à l'international.



Témoignage de la Cravate Solidaire, structure évaluée par la Fondation Upcoop :

“ Le partenariat triennal a apporté stabilité et visibilité au programme, permettant d’impliquer durablement les salariés bénévoles. La formation des équipes aux spécificités des publics primo-arrivants a renforcé la qualité de l’accompagnement. Le projet a évolué en lien avec l’écosystème Upcoop et de sa fondation d’entreprise ; il s’est déployé à l’échelle locale et nationale avec le soutien à 3 antennes à Paris, Marseille et Lyon. Les témoignages des candidates soulignent un regain de confiance et une valorisation personnelle forte. Ce partenariat engagé rend possibles des avancées essentielles pour l’insertion professionnelle des candidats réfugiés. ”

MICKAEL CIENKA
Association La Cravate Solidaire

03

RÉSULTATS ENVIRONNEMENT

Mieux protéger l'environnement et contribuer à la transition écologique.

1. Formaliser une trajectoire bas carbone pour le Groupe et la décliner sur la coopérative.

Indicateur et cible 2025 :

Réduire de 42% nos émissions carbone du Groupe d'ici 2030 sur l'ensemble des scopes.

Résultats 2024 :

-17% des émissions

Niveau d'atteinte :



2. Construire un outil de formation aux enjeux environnementaux en lien avec l'expertise métier de chaque collaborateur d'ici 3 ans.

Indicateur et cible 2025 :

Disposer d'un outil de formation dédié aux enjeux environnementaux.

Résultats 2025 :

Planning de formation formalisé

Niveau d'atteinte :



*La progression vers la cible fixée est conforme aux attentes

Développement d'un outil de formation aux enjeux environnementaux :

Dans le cadre de l'objectif fixé à trois ans visant à concevoir un dispositif de formation aux enjeux environnementaux adapté aux expertises métiers de chaque salarié, le projet a franchi plusieurs étapes clés. Pour garantir la cohérence pédagogique et la pertinence des contenus, Upcoop s'est appuyée sur l'organisme Civitime.

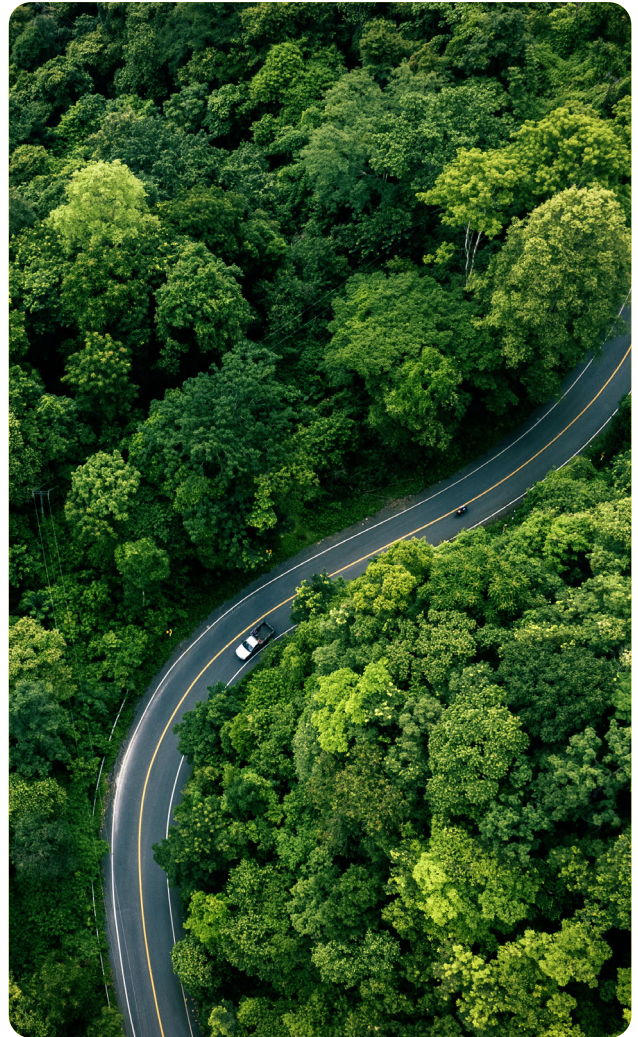
Conception et lancement du premier module : “Écoconduite”:

Le premier module du parcours, dédié à l'écoconduite, a été élaboré au cours du dernier trimestre 2025. Il viendra s'intégrer dans notre plateforme de formation.

Le déploiement est prévu en février 2026 et sera réservé aux salariés disposant d'un véhicule de service ou de fonction.

Les objectifs du module sont multiples :

- ❖ **Comprendre les principes** de l'écoconduite et leurs bénéfices.
- ❖ **Adapter sa conduite** pour réduire sa consommation d'énergie.
- ❖ **Adopter les bons réflexes** pour améliorer la sécurité sur la route et préserver l'état du véhicule.
- ❖ **Opter pour une conduite plus souple** et ainsi contribuer à la réduction des émissions de CO2 de la Coopérative.



Construction d'un parcours complet : modules obligatoires à partir de juin 2026

La deuxième phase du projet consiste à développer un parcours global destiné à l'ensemble des salariés.

Les modules suivants, en cours de finalisation, seront proposés à partir de juin 2026.

Ils seront obligatoires pour tous les salariés quel que soit leur service :

- ❖ **Le climat**
- ❖ **Les écogestes**
- ❖ **Les enjeux environnementaux** : module introductif général.

Ces formations visent à renforcer la culture environnementale de la coopérative et à diffuser des pratiques responsables dans toutes les activités, qu'elles soient opérationnelles, techniques ou supports.

Une trajectoire bas carbone au cœur de nos enjeux.

Consciente de sa responsabilité et du rôle essentiel qu'elle joue au sein de son écosystème, la coopérative Upcoop porte depuis longtemps une ambition forte en matière de transition environnementale.

Ces dernières années, cet engagement volontaire s'est approfondi et accéléré, alimenté par les attentes croissantes de nos parties prenantes et par la conviction que chaque action compte.

Aujourd'hui, Upcoop mobilise l'ensemble de ses métiers pour réduire l'impact environnemental de ses activités, de ses produits

En 2024, un travail structurant a été mené pour définir une trajectoire bas carbone alignée sur les objectifs de l'Accord de Paris et fondée sur les recommandations scientifiques.

Cette démarche a permis d'établir un objectif clair : **réduire notre empreinte carbone de 42%** d'ici 2030. et de ses services, et contribuer, à son échelle, à bâtir un avenir plus durable.



Tout au long de l'année 2025, les actions engagées pour diminuer notre empreinte carbone se sont poursuivies, témoignant de la volonté collective d'inscrire la transition écologique dans la durée :

- ◆ **Mobilité douce** : Pérennisation du remboursement de 75% du pass navigo.
- ◆ **Energie** : Poursuite de notre partenariat avec Enercoop qui fournit l'ensemble de nos sites en France.
- ◆ **Numérique responsable** : amélioration de notre accessibilité notamment dans la refonte de notre application mobile Upcoop.

Parallèlement, des travaux ont été initiés pour préparer la soumission de notre trajectoire bas carbone au SBTi d'ici la fin du premier semestre 2026 — une étape déterminante pour ancrer notre démarche dans les standards internationaux les plus exigeants.

Upcoop s'inscrit pleinement dans cette transformation et se prépare désormais à construire sa feuille de route opérationnelle pour atteindre les objectifs fixés. Celle-ci s'appuiera sur le bilan carbone 2026, issu des données 2025.

Plus qu'une contrainte, cette transition est une opportunité :

celle de réinventer nos pratiques, de renforcer notre impact positif et d'affirmer, avec ambition, que la coopération peut être un moteur puissant d'un futur plus sobre, plus juste et plus inspirant.

“ Upcoop s'est engagé à nos côtés dès 2015 à l'occasion de la COP 21 qui s'est tenue à Paris, en prenant des engagements auprès d'Enercoop. Dès l'année suivante, l'ensemble des sites en France de Upcoop est passé en énergie renouvelable contribuant ainsi à la prise en compte des enjeux climatiques. Depuis, Upcoop est rentré au capital d'Enercoop et siège au Conseil d'administration de notre SCIC.”

— BÉATRICE DELPECH
directrice générale adjointe ENERCOOP



04

ÉVOLUTION DU COMITÉ DE MISSION

À l'issue de deux audits, le Comité de Mission a approfondi la réflexion sur la valeur ajoutée et les éléments différenciants de notre modèle coopératif au regard du statut d'entreprise à mission.

L'année 2025 apparaît comme une étape particulièrement structurante.

Elle a été marquée par une mobilisation significative des équipes et par une volonté clairement affirmée de renforcer la cohérence entre la mission, la stratégie et les modes de fonctionnement internes.

Le Comité de Mission souligne que, dans un contexte de transition, Upcoop a su maintenir une dynamique **positive, engagée et orientée sur l'impact**, confirmant la pertinence de sa qualité de société à mission.

Au regard de ces éléments, des indicateurs de pilotage ont été modifiés pour gagner en lisibilité et efficacité dans la réalisation de la mission.

Cette période d'ajustement a permis :

- de **clarifier** les priorités et les ambitions,
- de **repositionner** efficacement les actions en soutien à la mission,
- et de **poser une base d'indicateurs solide**, essentielle pour piloter l'impact dans la durée.



4.1 - CLARIFIER LA TRAJECTOIRE STRATÉGIQUE

Après la réalisation de son projet stratégique 2022-2026, la coopérative travaille à l'élaboration d'un **nouveau projet pluriannuel**.

Ce nouveau projet stratégique aura pour objectif de définir, de manière claire et partagée, la direction que la coopérative souhaite prendre sur le moyen et long terme. Il servira à exprimer une **vision ambitieuse de l'avenir**, à préciser les priorités essentielles et à guider l'ensemble des décisions importantes,

L'année 2026 marque une étape déterminante pour la coopérative :

la révision de sa mission et l'ouverture des travaux préparatoires du **futur projet stratégique pluriannuel**.

Après trois années d'exercice, le Comité de Mission se situe au cœur de cette dynamique, avec un rôle renforcé d'analyse, de proposition et d'accompagnement. Ce chapitre présente les perspectives et orientations permettant d'inscrire la mission au cœur du projet coopératif pour les années à venir.

qu'elles soient économiques, sociales, organisationnelles ou environnementales.

Le cadre de ce dernier sera nécessairement impacté par la mission.

Il vise également à assurer la cohérence entre les valeurs de l'entreprise, ses moyens réels, son modèle économique et les attentes de ses parties prenantes. En ce sens, il permet d'anticiper les évolutions de ses métiers, de mieux maîtriser les risques et de saisir les opportunités de développement.

Au-delà de ces dimensions, le projet stratégique joue un rôle déterminant dans la capacité de l'entreprise à **donner corps à sa raison d'être**. Il constitue le cadre qui permet de transformer une intention ou une ambition déclarée en orientations concrètes, en choix structurants et en engagements mesurables.

Enfin, le projet stratégique sera un outil de mobilisation :

il doit donner du sens, fédérer les équipes autour d'objectifs communs. Ainsi, il garantit que la raison d'être ne reste pas un discours, mais s'incarne durablement dans le fonctionnement, les pratiques et les résultats de l'entreprise.

4.2 - ASSUMER ET JUSTIFIER L'ÉVOLUTION DES OBJECTIFS DE LA MISSION

Après trois années de suivi, la révision des objectifs apparaît légitime et cohérente au regard :

- ▀ **De l'évolution** du contexte économique et sociétal,
- ▀ **Des attentes** des parties prenantes,
- ▀ **Et de la montée en maturité** du pilotage de la mission.

La coopérative doit ainsi **assumer pleinement cette révision**, en l'inscrivant dans une démarche de progression continue et d'adaptation aux enjeux réels du terrain.

Dans ce cadre, **l'ajout d'un objectif dédié au pilier social** est présenté **comme un exemple** de pistes exploratoires permettant de renforcer l'impact humain de la mission. Cet exemple illustre la volonté d'aligner les engagements coopératifs avec des actions concrètes tournées vers les salariés, le sociétariat et les territoires.

D'autres objectifs pourront également être envisagés, au fil des travaux stratégiques et des échanges avec le comité.

4.3 - RÉVISER LA COMPOSITION DU COMITÉ

Dans la perspective de ce nouveau cycle stratégique, une révision de la composition du Comité de Mission est envisagée.

Cette évolution vise à :

- ▀ **Intégrer** de nouvelles compétences en phase avec les enjeux émergents,
- ▀ **Diversifier** les profils et représentations (terrain, sociétariat, expertise externe),
- ▀ **Renforcer** la capacité du comité à analyser, questionner et anticiper,
- ▀ **Soutenir efficacement** les travaux relatifs au futur projet stratégique.

Ce renouvellement ne remet pas en cause les acquis de ces trois premières années, mais **constitue une étape naturelle** de consolidation et de professionnalisation du dispositif.



4.4 - CONSTRUIRE LE FUTUR PROJET STRATÉGIQUE

Le nouveau projet stratégique, en cours de conception, nécessite une articulation étroite entre mission et orientations futures.

À ce titre, le Comité de Mission sera appelé à contribuer à plusieurs niveaux :

- ▀ **Analyse prospective** des grands enjeux sociaux, environnementaux et coopératifs ;
- ▀ **Éclairage indépendant** pour garantir la cohérence entre mission, objectifs révisés et stratégie ;
- ▀ **Suivi renforcé des impacts** afin d'assurer la crédibilité et la transparence des engagements ;
- ▀ **Contribution à l'élaboration des priorités structurantes**, en lien avec les attentes exprimées par les parties prenantes.

Ce rôle étendu témoigne de la volonté de la coopérative d'ancrer durablement la mission dans la trajectoire stratégique de l'entreprise.





CONCLUSION

UNE ANNÉE 2026 DE TRANSITION ET D'ENGAGEMENT

L'année 2026 se présente comme une période charnière où la mission, la stratégie et la gouvernance convergent vers une ambition commune : renforcer l'impact coopératif. En partageant sa projection stratégique pluriannuelle, la direction affirme son engagement et son intention de conduire l'évolution de la mission avec transparence et exigence.

La révision des objectifs, illustrée par l'exemple d'un nouvel objectif social, s'inscrit dans une logique d'amélioration continue. De même, l'évolution de la composition du comité permettra d'enrichir les analyses et de préparer la coopérative à son prochain cycle stratégique.

Ce chapitre reflète ainsi une volonté claire : donner au Comité de Mission les moyens de jouer un rôle renforcé dans la construction d'un projet coopératif ambitieux, cohérent et tourné vers le collectif et l'avenir.

Upcoop

SIÈGE SOCIAL UP COOP

9-11 boulevard Louise Michel
92230 Gennevilliers - France

up.coop